

J'ai demandé par la suite au ministre quelles mesures son ministère avait prises pour empêcher que cette grave situation ne se reproduise. Sagement ou non, Votre Honneur a jugé ma question irrecevable. J'ai moi-même soulevé la question à la Chambre, à titre de député de Saint-Jean-Ouest et d'autres l'ont fait également. La situation est extrêmement grave parce qu'en fait elle a détruit les moyens de subsistance d'une grande partie de la population de la dixième province du Canada, dans la région de la baie de Plaisance.

Le ministre des Pêches a fait plusieurs déclarations sur ce point, la plus récente étant celle de vendredi dernier, en réponse à une question que je lui ai posée. Il a dit alors que ses scientifiques et ses fonctionnaires avaient déterminé la cause de la pollution—qui est l'effluent de la Long Harbour Electric Reduction Plant. En toute justice pour le ministre, je me rends compte qu'aux termes des lois actuelles, il ne peut dépasser une certaine limite—les mesures qu'il peut prendre pour empêcher ce genre de choses sont limitées. Je sais qu'en vertu des lois actuelles, il peut prendre des mesures répressives mais très peu de mesures préventives.

• (10.20 p.m.)

J'affirme que le problème a été au premier plan de l'actualité dans cette région particulière de Terre-Neuve et à la Chambre, depuis la fin de 1968 et sûrement depuis le début de l'année courante. J'affirme également que le ministère des Pêches et Forêts a négligé de prendre les mesures nécessaires pour déterminer la cause de cette pollution qui, je le répète, a détruit le mode de vie de bien des gens.

Ce n'est, je crois, que vers la fin d'avril ou peut-être la première semaine de mai, que le ministère a fait un effort vraiment concerté, à mon avis tout au moins, pour trouver la cause du problème, ce qui a entraîné la fermeture de l'usine. La baie dont je parle, la baie Placentia, a été interdite aux pêcheurs vers la fin d'avril, sauf erreur, et, en conséquence, près de 500 pêcheurs ont été privés de leur moyen de subsistance.

Encore une fois, je ne veux pas me montrer trop sévère à l'endroit du ministre. J'ai beaucoup de respect pour lui et j'admire certaines des mesures qu'il a adoptées pour améliorer le sort des pêcheurs de l'Est du Canada. Mais, étant donné que ce problème s'est fait jour à la fin de décembre, ou au plus tard en janvier, pourquoi les mesures voulues ont-elles tant tardé.

Si l'on avait circonscrit le problème dès décembre ou janvier, on aurait pu, j'en suis persuadé, prévenir une grande partie de la

pollution en fermant immédiatement l'usine. En toute justice, je pense que personne dans l'industrie de la pêche dans cette région ne doutait vraiment que l'usine de phosphore de Long Harbour était la cause de la pollution et le ministre des Pêches lui-même devait sans doute, dès cette époque, le soupçonner sérieusement.

Je me sens obligé de débattre cette question ce soir devant l'initiative prise ces derniers jours à Terre-Neuve. Il y a quelques semaines, le ministre des Pêches a annoncé un programme d'aide aux pêcheurs que ce problème touche. Je le répète, je me rends compte que les dispositions de la loi actuelle empêchent le ministre de prendre les mesures appropriées et ne lui laissent pas assez de latitude en ce qui concerne les indemnités. Toutefois, le gouvernement a annoncé qu'il consentirait des prêts aux pêcheurs que ce problème prive de leurs moyens de subsistance.

Ces prêts ont été consentis, et je crois que les premiers chèques ont été livrés soit lundi, soit vendredi de la semaine dernière. Les montants accordés par le gouvernement fédéral sont une insulte aux pêcheurs en cause. Je sais que, dans plusieurs cas, ceux qui ont reçu ces chèques auraient touché plus en s'inscrivant au service de bien-être; mais comme ils sont extrêmement fiers et qu'il leur répugne d'accepter des allocations de bien-être...

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): A l'ordre.

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches): Monsieur l'Orateur, le député a soulevé deux questions. D'abord, le retard du ministère fédéral des Pêches à reconnaître la cause de la pollution à Long Harbour. A son avis, il n'y avait aucun doute quant aux causes de la pollution à cet endroit dès avant le mois d'avril, a-t-il dit. Nous avons envoyé une équipe de savants à Long Harbour pour contrôler les effluents de l'usine et analyser les échantillons d'eau de la baie dès le mois de janvier. Ces savants, qui sont de braves gens, ont travaillé sans relâche et ils jouissent à juste titre d'une grande réputation.

Des scaphandriers n'ont pas découvert les poissons morts au fond avant avril. On a pensé que c'était dû aux déchets industriels dont la compagnie avait reconnu et annoncé la présence. La plupart des gens avaient cru que ces déchets industriels avaient été déversés une fois pour toutes, et que cela ne se reproduirait pas. En avril, s'est produit un incident plus grave. Pour vous donner une idée des problèmes qui se posent aux chercheurs, même à l'heure actuelle il y a des